



VAN DE KAMP JOHANNA
MOULIN DE L AYMERIE

12700 SONNAC

Marseille, le 10/12/2024

AVIS D'ÉCHÉANCE

Compagnie	
Nature du risque assuré	Offre sur-mesure
Votre intermédiaire conseil	DUWA MARJORIE
N° de contrat	FFCC-12.700.002
Échéance principale	01/01/2025
Fractionnement	Mensuel

Indice (FFB 2024 T1)	1171.8
Adresse du risque	Voir Conditions Particulières du contrat

Prime nette annuelle HT :	422,02 € H.T
Prime annuelle TTC :	639,57 € T.T.C
Période de garantie :	du 01/01/2025 au 31/12/2025
Prime nette HT fractionnée :	35,17 € H.T
Frais de courtage :	14,96 €
Taxes :	3,16 €
Total TTC fractionné à régler correspondant à la période de garantie du 01/01/2025 au 31/01/2025 :	53,30 € T.T.C

Vous serez prélevé directement

Les opérations d'assurances sont exonérées de la TVA en vertu de l'article 261 C 2° du Code Général des Impôts

+Simple.fr www.plussimple.fr Service des réclamations : reclamations@plussimple.fr - SAS au capital de 68 238 313 €, dont le siège social est à Marseille (13001) 2 rue Grignan, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 810 992 792 - Immatriculation ORIAS 15002981 – www.orias.fr en qualité de courtier en assurance Sous le contrôle de l'ACPR, – Autorité de contrôle prudentiel & de résolution - 4 Place de Budapest, 75436 Paris